



Revue des Missions de l'État : une synthèse en trompe l'œil pour les pays de la Loire

Une première réunion en Préfecture s'est tenue le 28 novembre 2014 pour présenter aux organisations syndicales territoriales le cadre et les modalités des consultations locales de la revue des missions de l'État initiée en septembre dernier. Les ateliers thématiques se sont déroulés du 08 au 18 décembre, le préfet de région, accompagné de plusieurs autres représentants de l'État, nous a dressé un bilan de ces consultations le 08 janvier 2015. Un compte rendu de chacune de ces « consultations » a été rédigé avec l'aide d'un cabinet de conseil privé (!), et une synthèse générale a été faite. Les organisations syndicales n'ont reçu officiellement que les synthèses générales qui ne reflètent qu'imparfaitement les débats et les nuances des participants.

Après des paroles préliminaires sur les événements d'actualité, le Préfet a défendu la méthode des consultations des 8 thèmes en débat dans la région et en a fait une synthèse globale. Il a remarqué que **la demande d'un État plus fort était apparue dans certains domaines notamment en matière de solidarité et de la cohésion sociale**. L'État est reconnu pour la qualité de sa norme et son sens de l'équité notamment dans la culture et l'environnement, avec une demande d'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national. Le deuxième point de sa synthèse est qu'il y a une demande d'évolution sur la façon de faire dans les conseils aux collectivités territoriales et dans les questions économiques. La question est donc de savoir quelle gouvernance adopte l'État, le qui fait quoi, où trouver l'information, sont des questions récurrentes. Sur la lisibilité des structures de l'État, sur le qui fait quoi, la CGT a fait remarquer que la RGPP Reate, puis la MAP, avaient largement contribué à brouiller les cartes... Et il reste un vrai sujet pour faire connaître les ressources publiques, par exemple les données statistiques produites par l'INSEE restent souvent méconnues. Sur un certain nombre de missions, il est difficile pour les usagers de trouver le bon interlocuteur !

Les syndicats ont reproché la méthode des consultations employée et le calendrier au pas de charge. Après chaque présentation des thèmes par le directeur régional concerné les organisations syndicales étaient conviées à faire des remarques ou observations. Des interventions provenant essentiellement de la CGT et de la FSU ont été formulées sur les moyens humains et financiers pour que l'État assure correctement ses missions et réponde aux besoins exprimés par nos concitoyens, dans un contexte de fonte des effectifs et de baisse constante des budgets de fonctionnement. De plus la CGT a souligné que le cadre législatif est de plus en plus complexe et mouvant alors qu'il faut un cadre suffisamment clair pour travailler. Les mutations organisationnelles comme à Pôle Emploi ou à l'Inspection du Travail viennent aussi entraver l'exercice des missions menées par les agents. De même, l'État a déjà supprimé certaines missions comme celles du conseil juridique en matière de foncier aux collectivités locales (ATESAT – ADS) alors que les collectivités n'ont pas les moyens de faire seules, notamment les petites inter communalités. La CGT Culture est intervenue en insistant sur les conséquences des réformes territoriales dans le champ culturel en prenant les domaines du livre et lecture et du cinéma qui semblent les plus menacés par un transfert au Conseil régional. Une contribution (en pièce jointe) a été remise au préfet.

Les prochaines étapes devraient arriver très vite. Chaque ministère va apporter sa contribution ainsi que le Conseil Supérieur de la Fonction Publique. Une conférence gouvernementale devrait reprendre le tout à la mi-février pour des **prises de décision le 15 mars**, soit une semaine avant les élections cantonales. Mais comme nous l'avions dit en préambule lors de la première rencontre en préfecture, quel que soit le niveau où l'on se situe, le dialogue social est un simulacre. **Nous continuerons néanmoins à vous informer et à intervenir partout où cela sera possible.**